



Point n°1 sur l'organisation de la continuité pédagogique :

publié le 14/03/2020

Madame, Monsieur,

Pronote reste l'outil de communication envers les élèves tant sur le contenu des cours que pour les devoirs à faire. Il faudra veiller à ce que votre enfant se connecte avec ses codes personnels contenus dans son carnet de correspondance.

Il est important que votre enfant continue à consulter régulièrement le cahier de texte de Pronote et notamment l'onglet **Contenu des cours** car c'est ce contenu qui constituera l'unique trace écrite du cours. Des fichiers pourront y être joints par l'enseignant.

1) Pour les devoirs à faire :

Les enseignants continueront à donner du travail pour des dates correspondant à l'emploi du temps des classes.

Dans le cas d'un devoir à rendre à l'enseignant ou d'un fichier que l'enseignant souhaite joindre au contenu de cours mais qui est trop lourd pour être téléchargé dans Pronote, il faudra se rendre dans l'onglet **Documents du collège** qui se trouve dans l'encart **Outils pédagogiques de i-cart**. Les élèves ont reçu hier un tutoriel leur expliquant précisément la démarche à suivre. **Ce tutoriel est disponible en pièce jointe** du présent message (en bas de page).

Les devoirs à rendre aux enseignants seront fournis dans des formats modifiables de la suite logicielle Libreoffice. Si vous n'êtes équipé d'aucune suite logicielle de bureautique, Libreoffice est téléchargeable gratuitement sur internet. De ce fait, aucune impression de votre part ne sera requise.

Pour les élèves non équipés de matériel numérique et/ou de connexion internet, l'ensemble des contenus de cours et des devoirs seront imprimés par les assistants d'éducation pour être mis à disposition quotidiennement **aux parents** entre 16h et 17h et 11h et 12h le mercredi.

2) Pour les difficultés de compréhension des cours

Pour permettre un meilleur accompagnement des élèves en difficulté, les discussions Pronote entre les enseignants et les élèves sont ouvertes durant la période de fermeture du collège. **Cela nécessite donc que votre enfant soit sur sa propre session Pronote.**

3) Pour les difficultés techniques

N'hésitez pas à contacter, par le standard téléphonique, Mme Laupénie, principale-adjointe.

Durant toute la période de fermeture de l'établissement, nous restons à votre disposition pour vous accompagner au mieux dans la réalisation de cette nécessaire continuité pédagogique pour vos enfants.

Cordialement,

L'équipe de direction

Document joint

 [Tutoriel pour les devoirs à rendre aux enseignants ou fichiers numériques trop lourds pour être dans Pronote](#)
(PDF de 1.3 Mo)